

INTERRUPTION DE SERVICE – TRANSPORT ADAPTÉ

Afin d'assurer la protection des usagers, le service de transport adapté peut être interrompu temporairement lorsque les conditions climatiques ou d'autres phénomènes perturbent la circulation ou compromettent la sécurité routière. Une interruption pourrait notamment avoir lieu lors d'une tempête de neige ou de verglas.

Lors d'une interruption de service, le Transport Collectif de Beauce diffuse un message à cet effet sur la ligne du Centre de réservations (418 397 6666 poste 1) ainsi que sur la page d'accueil de son site Internet. Dans les cas de force majeure, l'information est également communiquée sur les ondes des principales stations de radio.

Considérant le volume d'appels à traiter, le Centre de réservations ne peut malheureusement pas communiquer personnellement avec chaque client en cas d'interruption de service. Si l'interruption survient après votre déplacement pour l'aller, nous ferons de notre mieux pour assurer votre retour dans des délais raisonnables.